

L'herbicide AVADEx® BW

Herbicide concentré émulsifiable pour traitement printanier ou automnal pour la suppression de folle avoine dans le blé de printemps, le blé durum, la orge, le colza (incluant le canola), le lin (n'y compris pas les variétés à basse teneur en acide linoléique), la moutarde, les betteraves sucrières, et les pois secs.

USAGE AGRICOLE

AVERTISSEMENT ((symbole)) POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DEPLIANT CI-JOINT AVANT L'USAGE

No. D'HOMOLOGATION 8167 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

Utiliser selon les instructions indiquées sur l'étiquette. Lire attentivement l'AVIS. Si ces conditions ne sont pas acceptables, retourner immédiatement les contenants fermés.

GARANTIE : Triallate 400 g/L

Avertissement, contient l'allergène soya.

MODE D'EMPLOI COMPLET

**GOWAN COMPANY, LLC.
370 S. Main Street
Yuma, Arizona 85364 U.S.A.**

CONTENU NET: _____

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

COMBUSTIBLE

PEUT CAUSER DE L'IRRITATION DE LA PEAU ET AUX YEUX .

PEUT ÊTRE DANGEREUX SI AVALÉ

Ne pas utiliser, verser, répandre ou conserver près d'une flamme ou d'une source de chaleur.

Ne pas avaler ou inhaler.

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Pour éviter le contact avec les yeux ou la peau, porter des gants de caoutchouc et des lunettes protectrices lors de la manipulation ou de l'épandage.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui peut être modérément ou hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaires sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis, et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site internet www.cropro.org/.

PREMIERS SOINS

EN CAS DE CONTACT, se laver soigneusement à grande eau et au savon

IMMÉDIATEMENT; **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX**, rincer

IMMÉDIATEMENT à grande eau pendant au moins 15 minutes. Appeler un médecin ou un centre d'information anti-poison. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Emporter le contenant, l'étiquette, ou prendre note de nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Ce produit contient des distillats de pétrole. S'il est avalé, ne pas faire vomir.

Appeler un médecin ou un center d'information anti-poison **IMMÉDIATEMENT**.

DANGERS CHIMIQUES OU PHYSIQUES

Point d'éclair 45° C.

EN CAS DE :

FEU : utiliser un jet d'eau, de mousse, de poudre chimique ou de CO₂.

DÉVERSEMENT : rincer les lieux à grande eau.

ENTREPOSAGE

CONSERVER À PLUS DE 0°C POUR GARDER LE PRODUIT DE GELÉE.

Si des cristaux se forment, placer dans un endroit chaud (22°C), laisser le produit atteindre la température de la pièce et remuer de temps à autre jusqu'à ce que les cristaux se dissolvent.

Garder le sac de l'herbicide Avadex BW fermé pour éviter les déversements, l'évaporation et la contamination.

Éviter de contaminer les semences, la nourriture humaine ou animale.

ÉLIMINATION

CONTENTANTS RECYCLABLES

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

CONTENANTS À REMPLISSAGES MULTIPLES:

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec la même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à la l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS

AVIS À L'ACHETEUR – La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisateur ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

AVIS À L'UTILISATEUR – Ce produit antiparasitaires doit être employée strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Avadex est une marque de commerce de Gowan Company LLC.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

NE PAS APPLIQUER CE PRODUIT AU MOYEN D'UN MATÉRIEL AÉRIEN DE PULVÉRISATION.

Cette herbicide granulé est recommandée pour la suppression de folle avoine dans un système de semis conventionnel ou direct avec travail intensif du sol dans le blé de printemps, le blé durum, la orge, le colza (incluant le canola), le lin (n'y compris pas les variétés à basse teneur en acide linoléique), la moutarde, les betteraves sucrières, et les pois secs. Ne pas traiter d'autres récoltes avec ce produit car il pourrait les endommager.

Ce produit peut être appliqué en automne ou au printemps, suivant les recommandations décrites sur cette étiquette. Le semis peut avoir lieu avant ou après l'application, puis être suivi de l'incorporation au printemps, selon la récolte semée. Les traitements incorporés avant le semis suppriment habituellement la folle avoine plus efficacement que les traitements incorporés après le semis.

Cet herbicide, ou un mélange des réservoirs décrit sur cette étiquette, devrait être appliqué sur le sol et incorporé avant l'émergence des mauvaises herbes. Si les mauvaises herbes ont émergé avant l'application, elles doivent être suprimées par travail du sol.

Le matériel d'application doit être convenablement calibré. L'application de l'herbicide Avadex BW à un taux excessif peut endommager la récolte, tandis qu'une application trop éparsse peut résulter en une médiocre suppression de la folle avoine. Avant d'appliquer ce produit, il faut s'assurer que le sol a été suffisamment travaillé. Les sols argileux peuvent nécessiter un travail supplémentaire d'ameublissement. L'application à un champ humide, grumeleux, rugueux ou sillonné résultera en une moindre répression de la folle avoine et rendra la récolte clairsemée. Voir la section "**Préparation du sol**" pour plus de précisions.

L'incorporation de ce produit dans le sol doit être effectuée dans les plus brefs délais le jour de l'application. La profondeur d'incorporation ne devrait pas dépasser 5 cm, sinon une éventuelle dilution du produit pourrait réduire l'efficacité de la suppression de la folle avoine et accroître le risque de dommages à la récolte. Voir la section «**façon d'incorporer**» pour plus de précisions.

Lorsqu'on utilise l'herbicide Avadex BW, il est bon de laisser une bande non traitée qui servira de témoin pour l'efficacité du traitement. La suppression des mauvaises herbes peut être évaluée par l'enlèvement de 2,5 à 5 centimètres de sol à la surface au moment de l'émergence afin de compter le nombre de plants de folle avoine qui ont été éliminés avant leur émergence. Ce produit est absorbé principalement par les rhizomes de la folle avoine poussant dans la couche traitée du sol. La folle avoine est habituellement suprimée avant son émergence. Parfois, surtout dans les conditions de sécheresse et/ou de basse température du sol, une partie de la folle avoine peut émerger et atteindre le stade de 3 ou 4 feuilles avant de

mourir.

Une pluie d'au moins 1,5 centimètres dans les 2 semaines suivant une application printanière est requise pour un rendement maximum.

Lorsque la température du sol demeure longtemps froide durant la germination, ou lors d'une extrême sécheresse printanière, ce produit peut ne pas conserver sa norme élevée de suppression de la folle avoine.

Légumineuses intercalaires: Ce produit peut être utilisé pour les récoltes indiquées sur l'étiquette qui sont contre-ensemencées de légumineuses fourragères, comme la luzerne, le trèfle et la minette, pourvu que les légumineuses ne servent pas de fourrage vert hâché, d'ensilage ou de foin l'année de l'ensemencement.

ATTENTION: Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour le pâturage ou comme fourrage; il n'y a pas assez de données disponibles à ce moment pour appuyer un tel usage.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à Avadex BW, herbicide du groupe 8. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à Avadex BW et à d'autres herbicides du groupe 8. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides:

- Dans la mesure du possible, alterner le Avadex BW ou les herbicides du même groupe 8 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.

- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Monsanto Canada au 1-800-667-4944 ou à www.farmcentral.com.

AVIS

Un éclaircissement a été observé dans les champs de blé suite au traitement dans des conditions de forte pluie et/ou de température froide entre l'application et l'émergence de la récolte. Habituellement, il est possible d'éviter l'éclaircissement par une application après semis printanier ou de le minimiser LORSQUE LA SEMENCE EST ENFOUÏE ENTRE 1,5 ET 2,5 CENTIMÈTRES SOUS LA COUCHE DE SOL TRAITÉE À L'HERBICIDE GRANULÉ AVADEX MICROACTIV. Règle générale, l'éclaircissement est plus que compensé par le travail du sol et les rendements plus élevés.

Un certain éclaircissement peut être remarqué sur les collines arrondies.

L'avoine comestible ne devrait pas être semée lorsque l'herbicide Avadex BW a été utilisé l'année précédente. Il est possible que la rémanence du produit soit suffisante pour endommager cette récolte.

FAÇON DE MELANGER ET D'APPLIQUER

Les herbicides peuvent ne pas se mélanger uniformément dans un vecteur (par exemple un fertilisant liquide pulvérisable) ou encore les composantes peuvent se dissocier trop rapidement pour qu'ensemble ces herbicides aient une utilité raisonnable. Cette dissociation peut résulter de caractéristiques particulières à différents fertilisant liquides. Il faut toujours déterminer à l'avance la compatibilité de ce produit avec le vecteur (fertilisant liquide pulvérisable), ce qui consiste à les mélanger proportionnellement mais en petites quantités. Si de gros flocons, des boues, des gels ou d'autres précipités se produisent, ne pas utiliser le vecteur en question avec ce produit dans un même réservoir de mélange.

Pour un traitement par pulvérisation, appliquer l'herbicide Avadex BW ou le mélange en réservoir indiqué sur l'étiquette dans une quantité minimum de 90 litres d'eau ou de vecteur (fertilisant liquide pulvérisable, comme le 28-0-0) à l'hectare.

Si l'application par pulvérisation a lieu lorsque le vent dépasse 16 kilomètres à l'heure, il en résultera une perte de ce produit ou du mélange en réservoir indiqué sur l'étiquette et aussi une suppression moins optimale de la folle avoine.

Ajouter ce produit ou le mélange en réservoir indiqué sur l'étiquette dans de l'eau ou dans le vecteur approprié, comme suit :

1. Remplir le réservoir aux trois quarts avec de l'eau.
2. Soigneusement ajouter la quantité appropriée de ce produit ou du mélange en réservoir indiqué sur l'étiquette tout en remuant.
3. Finir de remplir le réservoir avec le vecteur. Retirer immédiatement le boyau du réservoir afin d'éviter de siphonner le contenu du réservoir dans la source du vecteur. Continuer à bien remuer sans arrêt jusqu'à ce que le contenu du réservoir ait été pulvérisé.

REMARQUE : En cas de sédimentation du mélange, il faut recommencer à remuer vigoureusement afin de rétablir la suspension, avant de poursuivre la pulvérisation.

4. La soupape de dérivation du pulvérisateur doit rester en position « ouvert » avant et durant l'application.

Avant la pulvérisation, vérifier tous les raccords du boyau et les rajuster, s'il y a lieu. Régler la hauteur de la rampe de pulvérisation dans le champ afin d'uniformiser la distribution du produit sur le sol. Éviter de chevaucher les bandes pulvérisées. Le chevauchement doublerait le taux recommandé et pourrait endommager la récolte. La pression ne devrait pas dépasser 200 kPa et être tout juste suffisante pour une pulvérisation uniforme. Ne pas utiliser un pulvérisateur sans rampe car la distribution de l'herbicide Avadex BW serait inégale. Après usage, rincer le pulvérisateur à grande eau.

Changer promptement tout vêtement mouillé par un déversement accidentel ou par les embruns. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

PRÉPARATION DU SOL

Avant d'appliquer ce produit, il faut ameublir le sol. Tout travail en profondeur du sol au moyen d'un cultivateur ou d'une herse à doubles disques doit être effectué avant l'application de ce produit. L'application de ce produit sur un sol, dont le couvert consiste à 30 % ou plus en résidus, réduira l'efficacité de la suppression de la folle avoine. Si la quantité de résidus est excessive, il faut travailler davantage le sol ou utiliser une autre pratique appropriée de gestion des résidus afin d'en réduire la couverture à un niveau acceptable avant l'application, car les résidus rendraient difficile une incorporation uniforme.

Si le sol est excessivement humide ou grumeleux, rendant ainsi difficile une incorporation convenable, il pourrait nécessiter un travail supplémentaire au moyen d'un matériel approprié avant l'application et l'incorporation, afin d'améliorer l'état du sol. Si la surface reste sillonnée, il est recommandé de travailler le sol en conséquence avant l'application, afin d'éliminer ce problème et d'assurer une distribution uniforme de l'herbicide.

FAÇON D'INCORPORER

Ce produit, ou un mélange des réservoirs décrit sur cette étiquette doit être incorporé dans le sol au moyen du matériel approprié de travail du sol, afin de réprimer la folle avoine. Deux opérations d'incorporation à angle droit sont nécessaires pour bien répartir ce produit dans le sol. La première incorporation devrait être faite dans les plus brefs délais le jour de l'application, tandis que la seconde incorporation peut avoir lieu juste après ou plus tard, selon le moment de l'application. Voir les sections "**Incorporation d'automne**" et "**Incorporation de printemps**" dans ce livret pour plus de précisions.

La profondeur d'incorporation ne devrait pas dépasser 5 cm. À cette fin, le matériel de travail du sol doit être réglé à une profondeur maximale de 7,5 à 10 centimètres. Une incorporation peu profonde est nécessaire pour éviter la dilution du produit, ce qui réduirait la suppression de la folle avoine et risquerait d'endommager la récolte.

Le travail par herse à dents ne permet pas une bonne incorporation dans un sol qui est compacté empêchant la pénétration des dents, qui fait sauter la herse ou dont les résidus trop abondants s'accumulent sous la herse.

INCORPORATION D'AUTOMNE

Ce produit doit être incorporé selon les directives de la section « **Façon d'incorporer** » de cette étiquette.

Pour les applications automnales, une seule incorporation est requise à l'automne. La seconde incorporation peut avoir lieu en automne (avant le gel du sol) ou au printemps. Voir la section "**Incorporation de printemps**" pour plus de précisions.

INCORPORATION DE PRINTEMPS

Présemis

Ce produit doit être incorporé selon les directives de la section « **Façon d'incorporer** » de cette étiquette.

Ce produit peut être incorporé avant de semer toute récolte indiquée sur l'étiquette. Voir les exceptions mentionnées à la section « **Mode d'emploi** ».

La seconde incorporation peut avoir lieu à un moment ou l'autre avant l'émergence de la récolte. Si la seconde incorporation est faite après l'ensemencement, il faut régler la herse ou autre appareil de travail du sol à une profondeur convenable pour ne pas perturber les semences.

Si la présence de sillons constitue un problème après l'ensemencement, un hersage est recommandé pour éliminer les sillons et favoriser une distribution uniforme de l'herbicide.

Après Semis

Ce produit doit être incorporé selon les directives de la section « **Façon d'incorporer** » de cette étiquette.

Ce produit peut être incorporé après la semence toute récolte indiquée sur l'étiquette. Voir les exceptions mentionnées à la section « **Mode d'emploi** ».

Semer à une profondeur de 5 to 7,5 centimètres, puis immédiatement incorporer à faible profondeur (de 4 à 5 centimètres) au moyen d'un appareil approprié, comme une herse.

La seconde incorporation doit être effectuée à angle droit par rapport à la première incorporation, à un moment ou l'autre avant l'émergence de la récolte.

Régler le matériel d'incorporation à une profondeur telle que les semences ne seront pas perturbées.

MODE D'EMPLOI

Les taux supérieurs recommandés de ce produit devraient être utilisés dans les sols ayant un contenu de matières organiques supérieur à 4 %.

L'application automnale

L'application automnale de ce produit doit avoir lieu après le 1 Octobre mais avant le gel du sol. Une application antérieure au 1 Octobre peut réduire l'efficacité de l'herbicide. Voir les sections "**Préparation du sol**" et "**Façon d'incorporer**" dans ce livret pour plus de précisions.

TAUX D'HERBICIDE AVADEx BW (L/ha) L'application automnale

Culture	Matières Organiques			Profondeur
	Moins de 2%	2 – 4%	Plus de 4%	Des semences
Blé printemps et Blé durum	3.0	3.5	4.25	5 – 7,5 cm*
Orge	3.0	3.5	4.25	5 – 7,5 cm*
canola, lin**, Moutarde, betteraves sucrières	3.5	4.25	5.5	Au choix de l'agriculteur

* Les semences doivent être enfouies sous la couche de sol traité.

NE PAS SEMER PLUS PROFONDÉMENT QUE 7,5 CENTIMÈTRES.

** Ne pas utiliser sur les variétés du lin à basse teneur en acide linoléique.

L'application printanière

Ce produit peut être appliqué avant ou après l'ensemencement des récoltes indiquées sur l'étiquette, sauf les exceptions énumérées dans le tableau suivant. Pour les applications avant l'ensemencement, semer à la profondeur appropriée immédiatement ou jusqu'à 3 semaines après l'application. La suppression de la folle avoine est habituellement plus efficace lorsque l'application a lieu avant l'ensemencement.

Pour les applications après l'ensemencement, l'application et les incorporations doivent être effectuées avant l'émergence de la récolte. Pour les applications après l'ensemencement, la suppression optimale de la folle avoine a lieu lorsque l'application et l'incorporation initiale sont faites tôt après l'ensemencement.

Voir les sections "**Préparation du sol**" et "**Façon d'incorporer**" dans ce livret pour plus de précisions.

TAUX D'HERBICIDE AVADEX BW (L/ha) L'application printanière

Culture	Moment de l'application	Matières Organiques		Profondeur des semences
		Moins de 4%	Plus de 4%	
Blé printemps et Blé durum	Présemis**	3,0	3,5	5 – 7,5 cm*
	Après semis	3,5	4,25	5 – 7,5 cm*
Orge	Présemis et Après semis	3,5	4,25	5 – 7,5 cm*
canola, lin***, Moutarde, betteraves sucrières	Présemis	4,25	5,5	Au choix de l'agriculteur
Les pois secs	Présemis	4,25	4,25	Au choix de l'agriculteur

* Les semences doivent être enfouies sous la couche de sol traité. NE PAS SEMER PLUS PROFONDÉMENT QUE 7,5 CENTIMÈTRES.

.**NE PAS APPLIQUER ce produit avant d'ensemencer du blé dans les sols ayant un contenu de matières organiques égal ou inférieur à 4 % (sol brun, brun foncé ou gris forestier) lorsqu'un semoir à disque est utilisé pour l'ensemencement. Si un semoir pneumatique est utilisé, il doit être muni d'un dispositif de contrôle pour déposer les graines exactement à la profondeur voulue, sinon la récolte pourrait être endommagée.

*** Ne pas utiliser sur les variétés du lin à basse teneur en acide linoléique.

AVADEX BW AVEC TREFLAN®, RIVAL® OU BONANZA™
Mélange en réservoir

L'herbicide Avadex BW peut être mélangé avec l'herbicide Treflan, Rival ou Bonanza pour la suppression de folle avoine et de sétaire sauvage (setaire verte et setaire glauque).

Ce mélange en réservoir peut être appliqué seulement après le semis du blé et de l'orge.

Voir les sections "**Préparation du sol**", "**Façon de mélanger et d'appliquer**" et "**Façon d'incorporer**" dans ce livret pour plus de précisions.

Taux d'application

Appliquer l'herbicide Avadex BW au taux recommandé dans la section "**Mode d'Emploi**", avec le mélange en réservoir de l'herbicide Treflan au taux recommandé dans le tableau suivant :

TAUX D'HERBICIDE TREFLAN* (L/ha)

Groupe de texture du sol**	Contenu du sol en matières organiques	
	Moins de 4%	Plus de 4%
Grossière et Moyenne	1,1	1,5
Fine	1,5	1,5

* Si on applique un mélange en réservoir avec l'herbicide Rival, multiplier les taux recommandée pour l'herbicide Treflan par 1,1 pour obtenir le taux approprié de l'herbicide Rival. (Rival est une formulation de 500 g/L et Treflan est une formulation de 545 g/L). Si on applique un mélange en réservoir avec l'herbicide Bonanza, multiplier les taux recommandée pour l'herbicide Treflan par 1,36 pour obtenir le taux approprié de l'herbicide Bonanza (400 g/L).

** Consulter le tableau suivant pour déterminer le groupe de texture du sol auquel correspond le sol à traiter :

Groupe de texture du sol	Texture du sol
Grossière	sable, sable loameux, loam sableux
Moyenne	loam, loam limoneux, limon, loam sablo-argileux
Fine	loam limono-argileux, loam argileux, argile sablonneuse, argile limoneuse, argile

ATTENTION

- Voir les étiquettes de l'herbicide Treflan ou l'herbicide Rival pour plus des précautions.

- La profondeur des semences doit être 5 – 7,5 cm. NE PAS semer plus profondément que 7,5 centimètres.

Treflan est une marque déposée de Dow AgriSciences Canada Ltd.

Rival est une marque déposée d'Aventis CropScience.

Bonanza est une marque de commerce d'United Agri Products.

APPLICATION AVEC FERTILISANT SEC EN VRAC

REMARQUE : Ne pas mélanger les fertilisants à base de nitrate d'ammonium, de nitrate de potassium ou de nitrate de sodium avec l'herbicide Avadex BW car ils pourraient causer des explosions et des incendies.

Les fertilisants secs en vrac peuvent être imprégnés ou recouverts d'herbicide Avadex BW. L'application de fertilisant sec en vrac imprégné avec ce produit peut être faite au printemps ou à l'automne. Pour le blé, l'application doit avoir lieu en automne seulement. L'application devrait être faite dès que possible après le mélange. Seules les applications incorporées de pré-semis sont recommandées au printemps avant l'ensemencement de l'orge, du lin, de l'alfalfa, de la moutarde, de la betterave à sucre ou des pois secs.

Toutes les récoltes indiquées sur l'étiquette peuvent être semées dans le cadre d'une application automnale. Les taux et le calendrier d'application recommandés pour diverses récoltes sont indiqués à la section « **Mode d'emploi** » de cette étiquette.

Mélange et homogénéisation

La conformité à la *Loi sur les engrais* incombe à la personne et/ou à la société qui vend le mélange d'herbicide et de fertilisant.

Le taux minimum d'application recommandé est de 150 kg/ha de fertilisant sec en vrac imprégné d'herbicide Avadex BW. Mélanger et homogénéiser le fertilisant sec en vrac et le produit dans un mélangeur rotatif communément utilisé pour les mélanges de fertilisants secs en vrac. Chaque buse utilisée pour pulvériser l'herbicide Avadex BW sur l'urée doit être placée de façon à assurer une pulvérisation uniforme. La période de mélange et d'homogénéisation doit être suffisamment longue pour assurer une couverture uniforme de ce produit sur le fertilisant sec en vrac.

Voir ci-après le tableau des taux pour déterminer la quantité d'herbicide Avadex BW nécessaire pour imprégner une tonne de fertilisant sec en vrac, selon la quantité de fertilisant à appliquer per hectare.

REMARQUE : Lorsqu'on utilise l'herbicide Avadex BW, la quantité totale combinée de liquide ne doit pas dépasser 28,5 litres par tonne de fertilisant sec en vrac. Si on applique l'herbicide Avadex BW à un taux de 5,5 litres à l'hectare, NE PAS imprégner moins de 200 kilogrammes de fertilisant sec en vrac.

APPLICATION

Appliquer le mélange chimique de fertilisant au moyen d'un épandeur convenablement calibré. Il faut veiller à ce que le fertilisant soit appliqué uniformément sur la surface du sol. Lorsqu'on utilise un épandeur par centrifugation, un chevauchement à 100 % est recommandé pour l'uniformité de la distribution. L'épandeur par centrifugation doit être calibré de façon à appliquer la moitié du taux désiré à l'hectare, puis il faut chevaucher la bande traitée en appliquant le fertilisant sur la moitié de cette bande. Un épandeur par gravité ou pneumatique doit être calibré en fonction du mélange chimique de fertilisant car pour le fertilisant sec en vrac recouvert d'herbicide Avadex BW le débit est habituellement moindre que pour un fertilisant non recouvert. Sinon, il pourrait y avoir distribution inégale du mélange fertilisant-herbicide, ce qui résulterait en une suppression moins optimale des mauvaises herbes ou en dommages à la récolte.

INCORPORATION

Suivre la méthode habituelle d'incorporation de l'herbicide Avadex BW.

REMARQUE: Seules les applications incorporées au pré-semis sont recommandées au printemps. POUR DE MEILLEURS RÉSULTATS LORS D'UNE APPLICATION PRINTANIÈRE PRÉ-SEMIS, ATTENDRE AU MOINS 24 HEURES ENTRE LA PREMIÈRE INCORPORATION ET LA SECONDE. Lorsque la température du sol demeure longtemps froide durant la germination, ou s'il y a une extrême sécheresse printanière, la suppression maximale peut exiger plus de temps. L'incorporation superficielle et uniforme de l'herbicide est essentielle pour les applications tant printanières qu'automnales.

Voici une liste partielle des fertilisants pouvant être imprégnés avec l'herbicide Avadex BW :

phosphate diammoniacal	18-46-0
superphosphate triple	0-46-0
urée	45-0-0
sulfate d'ammonium	21-0-0
chlorure de potassium	0-0-60
sulfate de potassium	0-0-52

Le tableau suivant constitue un guide pour déterminer la quantité d'herbicide liquide à mélanger à une tonne de fertilisant sec en vrac.

Fertilisant sec en vrac		Taux de fertilisant Avadex BW (L/ha)		
Kg/ha	ha/tonne	3,5	4,25	5,50*
		L/tonne		
150	6,7	23,5	28,5	-

160	6,3	22,0	26,8	-
170	5,9	20,7	25,0	-
180	5,6	19,6	23,8	-
190	5,3	18,6	22,5	-
200	5,0	17,5	21,3	27,5
225	4,4	15,4	18,7	24,2
250	4,0	14,0	17,0	22,0

* Ne pas utiliser ce taux avec une quantité de fertilisant sec en vrac inférieure à 200 kilogrammes.

En cas d'urgence médicale concernant ce produit, appeler à 1-888-478-0798 à toute heure du jour ou de la nuit :

IMPRIMÉ AUX ÉTATS-UNIS
EPA Est. 070989-IA-001

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.